

Majorité municipale

Douze mois de projets et de synergie

Lors des vœux mutualisés aux institutions, aux forces vives du territoire et du département et aux associations, le Maire a indiqué une série de mesures concrètes qui seront déclinées tout au long de cette année pour favoriser la revitalisation du centre-ville. Parmi elle, une mesure testée durant les fêtes de fin d'année et dont le bilan jugé positif par les commerçants et apprécié des consommateurs : l'heure de gratuité par demi-journée qui succède à la demi-heure de gratuité et le samedi après-midi gratuit. Il serait aisé de décréter le stationnement gratuit tout le temps, comme certains ont pu plaider les transports en commun gratuit. Aisé, mais coûteux pour le contribuable et la collectivité (plusieurs centaines de milliers d'euros par an). Aisé, mais contre-productif car la gratuité en centre-ville entraînerait un phénomène de "voitures ventouses" empêchant les consommateurs de se rendre chez leurs artisans, commerçants de proximité favorisés. Il suffit pour s'en convaincre d'interroger les commerces dacquois qui ont subi un tel contre-coup de ce qui, sur le papier et en théorie, semblait une belle idée.

Dans quelques semaines, nous nous rencontrerons pour une présentation du résultat du travail participatif avec tous les montois ces quatre derniers mois sur l'Action Cœur de Ville.

Il sera marqué par un plan complet avec des actions concrètes à court et moyen terme.

En prenant les mesures incitatives pour le ravalement des façades en centre-ville, en rencontrant les propriétaires, c'est un pas en faveur de l'attractivité et pour l'image de notre ville qui a été fait.

Il est important d'avoir une politique de synergie entre le pôle urbain et la partie rurale de nos 18 communes. Les bourgs doivent avoir une vitalité et le contrat de ruralité espéré depuis plusieurs années a été enfin signé suite à notre volonté politique forte. Ce ne sont pas moins de 25 projets qui seront mis en œuvre autour de 5 thématiques (accès aux services publics, marchands et aux soins / revitalisation des centres-bourgs à travers le soutien au commerce de proximité / attractivité du territoire / mobilités locales et accessibilité du territoire / transition énergétique et écologique).

Il n'est nullement besoin de s'agiter dans tous les sens et d'oublier les fondamentaux qui consistent à comparer ce qui est comparable, prendre le temps de la concertation avec tous les acteurs, et présenter des actions avec un plan de financement en face (qui par le passé était souvent oublié dans le plan de communication...). Une vision générale au service du quotidien des montois anime la majorité municipale.

Pour plus d'informations, consulter le site internet: www.primaire2016.org

Liste UnAutreMont2 / C. Dayot, H. Bayard, B. Tortigue, M-C. Bourdieu, C. Davidson,

F. Heba, É. Darteyron, C. Picquet, J-P. Gantier, C. Dupouy-Ventrepol, G. Chauvin, M. Crozes, A. Vignau-Tuquet, C. Couturier, B. Rouffiat, Chantal Planchenault, N. Tachon, S. Cheddad, P. Haurie, J-M. Batby, M. Bancon, G. Parella, O. Di Lorenzo, A. Buchi, A-M. Pita-Dublan, M. Mège, J. Lamaison, Ph. Eyraud, C. Taillet, J-F. Lagoeyte, Geneviève Darrieussecq / contact@unautreumont2.fr / Permanence des adjoints au maire tous les samedis matin de 10h à 12h à l'Hôtel de Ville

Opposition municipale

Des discours à la réalité

Dans une précédente tribune, nous nous faisons l'écho d'une récente étude faisant état d'un taux de vacance commerciale de 19 % dans notre centre ville, soit le double de la moyenne des villes de moins de 50 000 habitants. Cette étude, dont la version complète vient juste de nous être communiquée, nous indique qu'en comparaison les taux de vacance sont de 11 % à Agen et à Castres, de 5 % à Auch et de 4 % à Périgueux.

Il n'y a donc aucune fatalité. Tout est affaire de volonté politique.

Malheureusement, le constat qui s'impose pour notre centre-ville vaut pour l'ensemble de la ville.

Au delà des discours et d'une communication qui s'apparentent à une méthode Coué, il y a la réalité, une triste réalité.

Par le passé, Mont-de-Marsan a toujours vu sa population augmenter de façon régulière.

L'actuelle Secrétaire d'État avait d'ailleurs annoncé dès son arrivée à la mairie le développement de la ville et l'augmentation du nombre de ses habitants.

Une étude publiée par l'INSEE vient de révéler que Mont-de-Marsan est l'unique ville de Nouvelle Aquitaine à voir sa population diminuer de plus de 4 % entre 2011 et 2016, soit 1 500 habitants de moins alors qu'une commune comme Périgueux connaît une augmentation de 0,3 %, Angoulême de

0,4 %, La Rochelle de 1,1 %, Niort de 2 %, Dax de 2,9 % et le Département des Landes de 4,4 %.

C'est une triste réalité qui témoigne de l'inertie et de l'absence de combativité de la majorité municipale qui n'a pas su prendre les orientations nécessaires.

La majorité municipale s'est cantonnée à un rôle de « chef de chantier » avec pour seule ambition de réaliser des travaux de voirie. Cela a certes permis à Monsieur Dayot de s'afficher sur les différents panneaux...

Le développement d'une ville ne peut se limiter à de simples aménagements urbains. L'arrivée de l'autoroute A65 a mis fin à notre enclavement et la venue de nouvelles activités a été rendue possible. Mais rien n'est fait pour s'inscrire dans une telle perspective.

Cela fait plus de 10 ans que la majorité municipale est en place. Il est édifiant de constater qu'il n'y a toujours pas le moindre projet structurant en matière de développement économique.

C'est un immense gâchis qui préjudicie gravement aux intérêts des montois et montoises, ainsi qu'à tous les habitants de l'agglomération.

Liste Nous le ferons! Alain Baché, Jean-Michel Carrère, Renaud Lagrave, Renaud Lahitête, Didier Simon et Babette Soullignac / Nous contacter: gaucherepublicit@free.fr

Des questions sans réponses.

Le stationnement à Mont de Marsan, c'est 170.000€ de frais de fonctionnement pour 80.000€ de recette (PV inclus), soit un déficit annuel de 90.000€, vous voulez faire baisser le déficit de la ville ? Vous voulez augmenter notre pouvoir d'achat ? Supprimez alors, les parkings payants et mettez le centre-ville en zone bleue avec l'utilisation de nos disques horodateurs qui prennent la poussière dans toutes nos voitures. Moins de taxes foncières, fin des horodateurs coûteux, les commerçants du centre-ville seront heureux de voir revenir leurs clients. Un bon début pour votre politique de la ville. Les logements sociaux, parlons-en, la barre de 25% de logements sociaux à atteindre, payés par les montois. Monsieur le maire et président de l'agglomération, combien de ces logements, dizaines de logement vous avez mis à la disposition du Centre d'Accueil des Demandeurs d'Asile ? Pourtant déjà subventionnés par l'état avec notre argent. Nous n'y arriverons jamais si vous mettez la priorité aux demandeurs d'asile parce que nos retraités, nos enfants, nos travailleurs, nos étudiants n'y ont pas accès, ne sont pas prioritaires, mais juste bons à les payer, remettez-nous à disposition tous ces logements sociaux que nous avons payés avec nos deniers.

Liste Mont de Marsan Bleu Marine / Michaël Aulnette / www.fn40.com / michael.fn40@gmail.com

Et les citoyens dans tout ça ?

Depuis plus de onze semaines, les Gilets jaunes manifestent toutes les semaines dans toute la France et aussi un peu partout dans les Landes. Ils demandent de la justice fiscale, un meilleur pouvoir d'achat mais également une plus grande prise en compte dans les décisions politiques. Ils révèlent une crise de la démocratie représentative qui a oublié le citoyen, juste bon à élire leurs représentants qui souvent, une fois élus, ont oublié leur programme. Ce qui ressort des "doléances" actuelles, c'est une demande de démocratie plus participative et de proximité. L'échelon communal est plébiscité. Or, que fait le maire de Mont-de-Marsan et président de Mont-de-Marsan Agglomération ? Il rencontre le président de la communauté des communes du Pays grenadois pour jeter les bases d'une éventuelle future fusion des deux intercommunalités avec transfert de compétences (finances, éducation, enfance et jeunesse, tourisme et culture), la loi NOTRe (absente du programme électoral de François Hollande mais injonction de la Commission européenne) mettant la date butoir de 2022 comme échéance à respecter. À force de fusion, on va atteindre l'échelon départemental (ce qui est peut-être l'objectif pour supprimer le Conseil départemental) ! Sous le bel euphémisme de vouloir "construire ensemble de nouveaux projets", c'est encore une fois l'illusion du gigantisme qui est imposée aux citoyens à qui on ne demande jamais leur avis alors même que, quand ils s'expriment, ils réclament démocratie et votations citoyennes. Les élus donc doivent changer leurs pratiques de faire de la politique !

Liste Mont2Gauche / Céline Piot / www.mont2gauche.fr / celine.piot@netcourrier.com